



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC**

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

FAX pour soumissions: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements et des textiles

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

6A2, Place du Portage

Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> To procure Sunhats for stock	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8486-184371/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 6000409585	<b>Date</b> 2018-04-19
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PR-759-74714	
<b>File No. - N° de dossier</b> pr759.W8486-184371	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-05-14</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lafleur, Mario	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pr759
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-3173 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Cette modification 001 est portée pour effectuer des correctifs dans la demande de proposition (DDP) et pour répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.**

**Question 1:** Auriez-vous une photo du style que vous cherchez? Avez-vous besoin de broderie?

**Réponse du MDN à la Q1:** Voir l'Annexe B et figures 1, 2, 3, et 4.

**Question 2:** L'annexe B, page 4, paragraphe 3.2.1 indique le tissu extérieur doit être conforme aux type V DSSPM 2-2-80-023. Type V dans cette spécification est DCamC<sup>MC</sup> (RA) et le type I est DCamC<sup>MC</sup> (RBT). La phrase suivante indique les couleurs et tendance doit être la tenue DCamC<sup>MC</sup> RBT à DSSPM 2-2-80-500. Si le tissu extérieur par type I de la DAPES 2-2-80-023?

**Réponse du MDN à la Q2:** Le tissu extérieur doit être de type I, conforme à l'annexe C (DAPES 2-2-80-023).

Le MDN modifie le paragraphe 3.2.1 (Tissu Extérieur) de l'annexe B de la manière suivante:

À l'annexe B, **SUPPRIMER** le paragraphe 3.2.1 au complet; et **REEMPLACER** par ce qui suit:

3.2.1 **Tissu extérieur.** Le tissu extérieur doit être un tissu léger en nylon/coton simple retors, 170 g/m<sup>2</sup>, Type I (DCamC<sup>MC</sup> RBT), conforme aux données de fabrication Annexe C (DSSPM 2-2-80-023).

**Question 3:** L'annexe B, page 8, paragraphe 3.6 ne précise pas la couleur de l'étiquette. De quelle couleur est l'étiquette?

**Réponse du MDN à la Q3:** La couleur de l'étiquette doit être vert canadien moyen, conformément au modèle réglementaire DSSPM 281-01.

Le MDN modifie le paragraphe 3.6 (Marquage et renseignements sur l'étiquette) de l'annexe B de la manière suivante:

À l'annexe B, paragraphe 3.6, **SUPPRIMER** le la première phrase (« Les renseignements..... indiqués sur l'étiquette. ») et **REEMPLACER** par ce qui suit:

Les marques et les symboles d'entretien suivants doivent être imprimés, à l'encre noire, de manière lisible et indélébile, sur une étiquette de couleur (vert canadien moyen, conformément au modèle réglementaire DSSPM 281-01) et conformément à la spécification D-80-001-055/SF-001, type I. Le tissu doit être du nylon, de l'acétate ou du polyester.

**Question 4:** Annexe K paragraphe 2.2.3.1 indique les échantillons ne doit pas porter aucun marquage, qui permettent de déterminer le soumissionnaire. L'annexe B de l'alinéa 3,6 précise d'identification de l'entrepreneur à figurer sur l'étiquette. L'entrepreneur est d'identification (par exemple, le code NCAGE) indiquée sur l'étiquette pour l'échantillon de pré-adjudication « PAS »?

**Réponse du MDN à la Q4:** Identification de l'entrepreneur ou le code « NCAGE » ne doivent pas figurer sur l'étiquette. Habituellement, les échantillons ont un morceau de tissu cousu où l'étiquette est normalement située. Une lettre d'accompagnement inclus avec l'échantillon préalable à l'adjudication indique que, si le contrat est attribué, l'étiquette serait entièrement conforme à l'annexe B.

**TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES**